

MAIRIE DE
82370 SAINT-NAUPHARY

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024-04-04

SEANCE DU LUNDI 15 AVRIL 2024

Date de la convocation : 08 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des fêtes du village, sous la présidence de Monsieur Bernard PAILLARES, Maire.

Présents : 16

PAILLARES Bernard, ALBERT Mathieu, PECQUENARD Caroline, MALY Véronique, MAYMAT Philippe, SERNY Philippe, MONTELS Nathalie, LECOINTE Marie-Jeanne, LACAM Sébastien, RISPE Laurence, GIRARD Natacha, DEL RIO Sandy, LOMBRAIL Sébastien, BELDA Laure, BODOT Damien, FORESTIE Edouard

Absent(s) excusé(s) : 2

LORMIERES Philippe donne pouvoir à PAILLARES Bernard, DIAZ Sandrine donne pouvoir à ALBERT Mathieu

Monsieur ALBERT Mathieu a été élu secrétaire de séance

Objet de la délibération : Vote du budget Commune 2024

Lors de sa séance du 11 mars 2024, la commission des finances a analysé les résultats du compte administratif 2023 pour le budget « commune », puis elle a débattu sur les orientations budgétaires de la commune.

Elle s'est réunie le lundi 08 avril 2024 pour analyser le projet du budget de la commune, pour l'exercice 2024 soumis à l'adoption du conseil municipal.

VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,

CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2024 du budget principal présenté par le Maire, soumis au vote par nature,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- d'adopter le budget primitif de la commune pour l'exercice 2024 conformément au tableau ci-dessous :

Le budget principal, pour l'exercice 2024, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
OPERATIONS REELLES	1 224 362.00	1 226 053.00	2 328 491.00	2 326 800.00
OPERATIONS D'ORDRE	1 691.00	0	46 441.00	48 132.00
TOTAL	1 226 053.00	1 226 053.00	2 374 932.00	2 374 932.00

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance.
Copie certifiée conforme.

Saint-Nauphary, le 16 avril 2024.

Le secrétaire,
Mathieu ALBERT.



Le Maire,
Bernard PAILLARES.



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 16/04/2024
et publication ou notification
du 16/04/2024
Le Maire,

Bernard PAILLARES

